

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/07/2018



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort

Date : le 10/07/2018

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON – secrétaire
Cédric BRIAND – dir. Technique
Bénédicte Daix – trésorière
Sandrine DE BROUSSE

Marie-Gaëlle FROELIGER
Catherine LAROCHE
Laurence MIROIR
Rachel MOORE
Ivan MOSZER – vice-président
Caroline SALLES

Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)*
Isabelle DURAND-ZALESKI
Charlotte GACHON (SECEVA)*

Plotine JARDAT (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

0. Tour de table des référents
1. Bilan des inscriptions 2018-2019
2. Comptabilité/Trésorerie
3. Équipe technique pour 2018-2019
4. Organisation générale pour 2018-2019
5. Travaux à l'ENVA et impact sur la SHEVA
6. Réunion avec le directeur de l'ENVA
7. Communication (journal de MA à la rentrée)
8. Journée du Cheval (septembre 2018)
9. Texte d'accord SHEVA-SECEVA
10. Date de la prochaine AG et des prochains CA
11. Questions diverses

0. Tour de table des référents

Référents Animations et soirées (Laurence et Marie-Gaëlle). Bilan **positif** pour la **fête du club** de juin (comptes bénéficiaires de 160 €) ; quantités de nourriture OK (sauf les condiments) ; le rangement s'est bien passé. Pour l'**année prochaine** : prévoir la clôture des inscriptions le dimanche et compter 10 % de personnes supplémentaires ; appliquer un tarif plus cher (+ 20 %) pour les inscriptions prises sur place le jour-même.

Référents Communication (Sandrine et Marie-Gaëlle). Sandrine demande des informations sur les **activités de l'année prochaine** pour les mettre sur Facebook → éveil poney : 3 séances de 45 min pour 8 personnes avec 4 poneys en sept., oct. et nov., puis reprise en mars ; reprises réservées aux conjoints de cavaliers, pour adultes débutants : ponctuellement le dimanche ; promouvoir l'Equifun.

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). R.A.S.

Référents Relations avec adhérents (Isabelle). Une demande de remboursement en raison d'une bourse d'études non obtenue : **acceptée** (remboursement total) ; une demande consécutive à une chute à la SHEVA avec clavicule cassée : proposition d'un **avoir** mais pas de retour connu à ce jour.

Référents Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). R.A.S.

Référents Kavalog (Ivan). Problème détecté après les réinscriptions : il est possible pour les adhérents de se **désinscrire dès maintenant** de reprises de l'année prochaine et de **s'inscrire en récupération** dès septembre. Ceci peut avoir pour effet de **bloquer** des inscriptions au forfait, en raison de reprises complètes sur 1 semaine uniquement ; il faut donc bloquer les récupérations sur les reprises 2018-2019 en juillet/août, et les débloquer à la rentrée.

Référents Tarifs (Elsa). R.A.S.

Référents Licences (Catherine BV). R.A.S.

Référents Travaux et entretien (Catherine L). R.A.S.

Référents Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). **Muscat** et **Junon** sont bien arrivés, respectivement chez Anne-Lise dans le marais poitevin et en Tarn-et-Garonne. **Univers** a été placé au pré dans un petit club.

1. Bilan des inscriptions 2018-2019

Au 9 juillet 2018, le nombre de **forfaits vendus** (hors compétition) s'élève à **413** (dont 373 forfaits annuels et 40 forfaits trimestriels), soit un **taux de remplissage global de 76 %** (à comparer à 75 % en 2017 à la même date). Ce taux est de 80 % pour les cavaliers Cheval et de 68 % pour les cavaliers Poney (en 2017 : 85 % et 56 % respectivement). Il reste 129 places disponibles.

Pour les équipes **Compétition**, nous avons, inscrits à ce jour : 8 Club 4/3, 5 Club 2/1, 7 Amateurs et 7 CSO Poney (les équipes seront théoriquement complètes à la rentrée). En revanche une seule personne s'est inscrite en **Equifun** : il faudra donc probablement supprimer cette équipe s'il n'y a pas plus de candidats.

Il faut penser à relancer assez vite le questionnaire auprès des **adhérents non-réinscrits**, qui avait donné de bons résultats l'année dernière.

2. Comptabilité / trésorerie

Une amélioration est notée sur le **traitement des échéances refusées** après paiement par carte bancaire en 4 fois, avec de nouvelles fonctionnalités dans Kavalog permettant une résolution plus efficace des problèmes. Pour le règlement des dettes, il est toujours nécessaire de **relancer manuellement** les adhérents concernés.

État de la **trésorerie** au 30 juin 2018 : 469 650 € dont 251 500 € correspondant aux nouvelles inscriptions 2018-2019 => trésorerie afférente à l'exercice 2017-2018 : **218 150 €**. Il s'agit d'une **amélioration** par rapport aux années passées où nous finissions l'année avec 125 000 € à 135 000 €, mais des charges importantes restent à venir (~100 k€, cf. point 6).

Les **dépenses** sont pour l'instant **inférieures** à celles de l'année dernière : 47 k€ par mois contre 48,5 k€, malgré l'augmentation du poste salaires ; les autres postes varient peu, soit en augmentation (alimentation chevaux, leasing), soit, pour la plupart, en diminution.

Une discussion s'engage sur la nécessité de faire évoluer le **modèle économique** de la SHEVA afin de faire rentrer plus de fonds. En effet, même si notre chiffre d'affaires est relativement stable, nous avons une **perte de clientèle** régulière, et donc un besoin de **recupérer de l'activité**, à travers notamment une diversification de celle-ci. Il faut également noter que les 30 k€ de subvention que fournissait la FFE en compensation de l'augmentation de la TVA vont se terminer cette année.

3. Équipe technique pour 2018-2019

L'équipe **enseignante** sera composée de Cédric, Jessica, Lionel, Marine et Mélina (à tiers-temps). La répartition des moniteurs sur le planning des reprises n'est pas encore définie ; Marine et Mélina seront plus spécifiquement (mais pas exclusivement) responsables des poneys.

Pour les nouveaux salariés, les **contrats** seront **annualisés** sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 605 heures annuelles, mais avec des semaines de travail variables. Sur la base du taux horaire conventionnel minimal, deux mois de **primes** pourront leur être attribués en fonction de l'atteinte d'objectifs (par ex. nombre de stages réalisés), et versés en 3 tiers (octobre, décembre et juillet).

Les deux **palefreniers** (Gérald et Vincent) seront présents l'année prochaine, assistés par un apprenti palefrenier (Maxime SULLIMAN).

4. Organisation générale pour 2018-2019

Il est proposé de modifier le système des **recupérations**, en autorisant 3 pour chaque trimestre, à réinitialiser en fin de trimestre, chaque récupération étant valable 1 mois après la date de la reprise annulée. La mise en place dans Kavalog sera étudiée.

Il serait également utile qu'une **alerte** soit automatiquement envoyée aux cavaliers concernés (en fonction du niveau) quand d'autres se désinscrivent et libèrent des places : fonctionnalité à faire développer par l'éditeur ?

Cédric propose de créer des **cartes de 5 ou 10 stages** (avec prix dégressifs), qui seraient également utilisables pour le challenge : à étudier.

Note : **Amber** passe au poney-club.

5. Travaux à l'ENVA et impact sur la SHEVA

Plusieurs membres du CA rapportent des **questionnements d'adhérents** sur les travaux réalisés dans l'École et au voisinage de la SHEVA. Ils proposent qu'un mail leur soit envoyé pour les informer sur le pourquoi de ces travaux et sur leur durée, en spécifiant que la SHEVA veille à ce qu'il y ait le moins d'impact possible sur l'activité du club et que cela n'engendre pas de problèmes de sécurité. L'équipe du bureau et Cédric répondent que l'École ne les tient pas au courant de ces travaux, que les informations données sont parcellaires, souvent peu fiables et sujettes à changements rapides, sans notification. Il est décidé cependant de **communiquer** même de façon peu détaillée, à la rentrée, par courriel.

6. Réunion avec le directeur de l'ENVA

Une réunion avec le Directeur de l'ENVA, Christophe DEGUEURCE, a eu lieu le matin-même, à laquelle ont participé Anne, Elsa et Cédric pour la SHEVA, ainsi que Yanco BOUTON (Directeur Adjoint), Charlotte VOISINE (Secrétaire Générale) et Guillaume BERTRON, (contrôleur de gestion) pour l'ENVA.

Les principaux points d'information et de discussion ont été les suivants.

Travaux adjacents à la SHEVA, avec impact sur la terrasse, l'arrivée d'eau et d'électricité.

- La **terrasse** est amputée mais préservée en majeure partie.
- Le **forage** est perdu : il faut demander une autorisation de nouveau forage à la préfecture pour moins de 1 000 m³ par an, ce qui ne devrait pas poser de problème (prévoir ~10 k€) ; l'alternative étant de se raccorder au réseau de l'École, mais le coût en charges serait prohibitif.
- Le **passage** pour les étudiants n'est plus éclairé, ce qui constitue un danger que nous avons signalé : à l'ENVA d'en tenir compte pour une action éventuelle.
- La **ligne d'arbres « remarquables »** se trouvant dans l'ex-jardin botanique ne sera que partiellement sauvée.

Charges payées par la SHEVA à l'École.

- La dernière **facture** reçue remonte à juillet 2015 pour l'année 2014 (gardiennage, eau, électricité). En 2014, les frais de gardiennage avaient été renégociés à 7 500 €, ce qui, en incluant les frais d'eau et d'électricité, signifie un coût total de **49 k€** pour les 3 ans à rattraper. Cette somme sera payable en 3 fois échelonnées entre septembre 2018 et mars 2019.
- L'ENVA estime aujourd'hui que ce montant est beaucoup trop bas, en considérant que nous représentons 10 % des frais de gardiennage dans l'École (soit 48 k€ par an). Elle nous présentera à la rentrée les nouvelles **modalités de calcul** du montant à payer.

Évolution du campus de l'École et impact sur la SHEVA.

- En raison des travaux et de la réduction des espaces de stationnement, l'**accès motorisé** sur le site d'Alfort des adhérents à la SHEVA reste très limité.
- L'ONF et FranceAgriMer vont arriver sur le site (à partir de 2021).

7. Communication (journal de MA à la rentrée)

Il est possible de diffuser un **encart** dans le journal de Maisons-Alfort en septembre. Le texte et une photo doivent être fournis pour fin juillet. Il est proposé de parler des **nouvelles activités** (éveil poney, nouveaux créneaux baby poney, stages de découverte pour les non-adhérents), et

du **championnat interdépartemental** CSO et dressage (avec les bons résultats obtenus par la SHEVA : vice-champion interdépartemental en obstacle et champion dressage amateur 2).

La soirée de **remise des médailles** par le Comité Départemental d'Équitation du Val-de-Marne pour les lauréats 2018 aura lieu le **12 janvier 2019 au Moulin Brulé**, dont la salle est réservée par la SHEVA. Tout le monde y est convié !

8. Journée du Cheval (septembre 2018)

Des **animations** seront organisées comme chaque année à l'occasion de la Journée du Cheval, le **dimanche 16 septembre** (pendant les Journées du Patrimoine). De plus, des baptêmes poney pourront être proposés au Parc Interdépartemental des Sports à Créteil, pendant un autre week-end.

9. Texte d'accord SHEVA-SECEVA

En l'absence de représentant de la SECEVA, ce sujet est **reporté**.

10. Date de la prochaine AG et des prochains CA

La prochaine réunion de CA aura lieu le **11 septembre 2018**.

Les autres dates seront déterminées à ce moment-là.

11. Questions diverses

Il sera nécessaire de définir qui prend la relève de Muriel pour la **gestion des casiers**.

Prochain CA SHEVA : mardi 11 septembre 2018 à 20h45

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON